

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 81 (1930)
Heft: 10

Artikel: Vers le type composé
Autor: Darbellay, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

valables pour la zone très restreinte étudiée; elles seraient à discuter pour d'autres conditions.

Les deux variétés du gui sur les feuillus et sur les pins étant ou sans importance, ou inexistantes dans nos futaies, nous nous bornerons à étudier la variété vivant sur le sapin. D'ailleurs, question quantitative mise à part, l'effet du parasite est le même sur tous ses hôtes. (A suivre.)

J. P. C.

Vers le type composé.

Nos précédents articles ont voulu marquer les contrastes de deux peuplements-type, fréquents dans notre série aménagée. On abuse du terme de forêt jardinée. Rien n'est moins fréquent, en somme, qu'une forêt *jardinée parfaite*. Elle se rencontre quelques fois dans les Alpes, trop souvent à l'état non-contrôlé. Parfois dans le Jura, notamment dans certains divisions évoluées de Couvet. Les plus belles, dit-on, sont dans les environs de Thoune, où les conditions de la végétation et la volonté des hommes leur ont été favorables. Il y a, par contre, beaucoup de forêts *qui se rapprochent de la forêt jardinée*. Châtillon n'a pas cette prétention. Châtillon est simplement une « forêt en transformation », *achevée depuis 15 ans vers le type composé*. Combien de temps l'opération va-t-elle durer ? L'avenir nous renseignera au fur et à mesure de l'évolution des peuplements de tout âge, soumis à l'enquête du contrôle. Les problèmes y sont multiples et complexe leur solution. L'origine des peuplements et la variété des essences compliquent les situations.

Nous nous proposons aujourd'hui un coup d'œil d'ensemble, résumé de notre activité passée durant 14 ans. Le but est de fixer les résultats des deux premières étapes de cette placette d'essai de l'ordre pratique qu'est devenu Châtillon.

Répartition des essences.

Tableau I.

Inventaires	Hêtres, frênes, érables	Chênes	Épicéas, sapins, douglas	Pins sylv., weymouths	Total
En 1915	13.005	1164	19.405	4132	37.706
En 1922	11.836	1075	21.060	3907	37.878
En 1929	11.780	1055	21.250	3527	37.612
Déf. 1915 à 1929	— 1225	— 109	+ 1845	— 605	— 94

La répartition est fortement influencée par les nombreux « passages » dans les perchis. Il y a recul des hêtres, des pins et des chênes au bénéfice de l'épicéa. Rien de transcendant pour l'instant, attendu

que 6 ha n'atteignent pas encore à la dimension du dénombrement. Ces bas-perchis agiront en sens divers sur le pourcent des essences.

Récapitulation des inventaires.

Tableau II.

Inven-taires	Petits bois		Bois moyens		Gros bois		En taux du vol. total			Volume total
	nombre	volume sv.	nombre	volume sv.	nombre	volume sv.	Petits %	Moyens %	Gros %	
de 1915	31.518	12.405	5539	7.686	649	2445	55,0	34,1	10,9	22.538
de 1922	30.999	12.717	6211	8.520	668	2513	53,6	35,8	10,6	23.756
de 1929	29.083	12.350	7782	10.584	747	2792	48,0	41,1	10,9	25.726

La composition centésimale s'accentue en faveur des moyens.

Le matériel a passé de 22.538 sv. à 25.726 sv., d'où capitalisation de 3188 sv.

L'arbre moyen s'est élevé de 0,59 à 0,68 sv. en 1929.

Ces résultats réjouissants devront être poursuivis résolument selon les méthodes exposées dans nos précédents articles. Ils sont l'indice d'une transformation dirigée consciemment. On remarquera la *faiblesse du matériel*, due à la présence des gaulis et perchis. Châtillon a une surface productive totale de 93 ha, dont :

- 50 ha de vieille futaie,
- 34 ha de moyens et hauts perchis,
- 9 ha de bas perchis et gaulis.

L'étale provisoire admise est de 400 sv. dans les peuplements résineux et de 350 sv. » » » mélangés.

Le matériel proposé comme terme à l'ensemble de l'aménagement est ainsi de 35.000 sv. environ. Nous sommes encore de 9000 sv. en dessous. La capitalisation devra se poursuivre pour atteindre à l'étale adoptée. Cette capitalisation ne sera pas obtenue par l'inertie, mais par des opérations vigoureuses, bien conduites et une judicieuse sélection.

Exploitations périodiques.

Tableau III.

Période	Produits principaux				Produits secondaires		Total ex-ploité m ³	Fac-teur de correc-tion		
	Coupé dans la période			Arbre moyen sv.	Produits secondaires					
	Nombre d'arbres	Cube au tarif sv.	à l'ha par an		m ³ réels	à l'ha par an m ³				
I	8.439	5176	7,8	0,61	2737	4,16	11,81	0,96		
II	6.998	4015	6,1	0,57	1944	2,95	9,00	0,98		
Total	15.437	9191	7,0	0,59	4681	3,55	10,55	0,97		

L'inventaire de 1915 accusait la présence de 37.706 arbres et de 22.538 sv. La coupe a porté sur 15.437 arbres du matériel principal, cubant 9191 sv., soit sur plus des $\frac{1}{3}$ du matériel.

L'exploitation totalisée à l'ha est de 10,55 m³ par an, dont $\frac{1}{3}$ de produits secondaires.

L'arbre moyen de la coupe = 0,59 sv.

Ces moyennes parlent en faveur de l'intensité des éclaircies auxquelles les perchis de tout âge ont été soumis pour leur conversion. Elles expliquent les résultats de la gestion, relativement au rendement, constaté à fin de notre étude.

Accroissements périodiques.

Tableau IV.

Période	Accroissement du M.I.			Passage à la futaie				Accroissement total		
	En bloc sv.	à l'ha par an sv.	Taux %	Nombre d'arbres	Cube sv.	à l'ha par an sv.	Taux %	En bloc sv.	à l'ha par an sv.	Taux %
I	4010	6,1	2,54	8611	2384	3,62	1,51	6394	9,72	4,05
II	4163	6,3	2,50	6732	1816	2,75	1,09	5979	9,09	3,59

L'accroissement de 14 ans du matériel initial = 8.173 sv. plus du $\frac{1}{3}$ du matériel
» du passage à la futaie . . = 4.200 sv. » » $\frac{1}{6}$ » »

L'accroissement total = 12.373 sv. » de la $\frac{1}{2}$ » »

La coupe en produits principaux = 9.191 sv. » des $\frac{2}{5}$ » »

La gestion a marché à son but qui est la capitalisation progressive, obtenue par des martelages réfléchis. On s'est rapproché de l'étale provisoire sans heurt et en tenant la balance des nécessités culturelles et des perspectives de développement. La masse du passage à la futaie est l'index sérieux de ces préoccupations toujours présentes. La sélection par pied d'arbre a amélioré considérablement l'état des peuplements. Une génération nouvelle se dessine qui prendra suite. L'élite a rompu les rangs des vétérans. L'enfant et l'adolescent sollicitent leur place au soleil, dans le cadre harmonieux de la famille. Le travail se poursuit équilibré. Prudence est ici de mise, au vu de la diversité des essences et de leur engagement.

Qui dit « transformation » dit *pondération réfléchie et esprit de suite dans les décisions*.

Les essences feuillues ne sauraient être sacrifiées, ni la gaule en devenir abandonnée au sous-étage. Les martelages poursuivent la sélection qualitative et quantitative, en respectant les sujets d'élite. C'est le propre des forêts du plateau d'être compliquées. Le damier comporte un nombre d'essences plus grand. Les buts sont divers pour les raisons de l'ordre économique, imposées par le caprice de l'homme.

Le sage Héraclite nous annonçait, voilà 24 siècles, que tout coule: « *Panta rheï*. »

La forêt est une rivière qui coule dans le sens vertical, analogue au jet-d'eau. L'important est de ne pas tarir les sources ni les effets bienfaisants des lumières, qui sont ici les moteurs de propulsion.

Gestion.

Le propriétaire, lui, s'intéresse au rendement de nos opérations et à l'état de la caisse.

Question : Quels sont les résultats financiers du traitement et de la situation aménagiste ?

Un dernier tableau va nous le dire, résumant, dans ses grandes lignes, le bilan de l'entreprise.

Rendement financier.

Tableau V.

Période	Exploitation totale m ³	Recettes brutes fr.	Dépenses					Recette nette fr.
			Traitement fr.	Façonnage fr.	Cultures et aménagement fr.	Chemins et digues fr.	Total fr.	
I	7.764	313.195	3500	46.574	11.258	92.451	153.783	159.412
II	5.915	199.330	3337	33.011	14.550	51.979	102.878	96.452
Total	13.679	512.525	6837	79.585	25.808	144.430	256.661	255.864

Le rendement brut 512.525 fr.
» » net 255.864 fr.
» » » annuel 18.276 fr.
» » » » à l'ha 193 fr.

Le prix de vente moyen au m³ de tous produits = 37,45 fr. pour les deux périodes.

Pour mieux juger des résultats commerciaux, nous rappelons que l'arbre moyen des coupes a un volume de 0,59 sv. et que le tiers de l'exploitation est alimenté par les produits secondaires.

La statistique nous renseigne sur la qualité des assortiments. On a exploité

7748 m³ de résineux, 3800 m³ de bois de service = $\frac{1}{3}$
et 5931 m³ de feuillus, et 9879 m³ de bois de feu = $\frac{2}{3}$

Ces chiffres se passent de commentaires; rappelons simplement que la guerre a influencé les résultats de la première période.

Dépense totalisée de l'entreprise 256.661 fr.
Construction des chemins et des digues 144.430 fr. les $\frac{14}{25}$
Dépense totalisée des autres chapitres 112.231 fr. les $\frac{11}{25}$

C'est dire l'effort accompli pour doter la forêt d'un réseau complet et rationnel, praticable aux camions, condition essentielle pour assurer l'assiette des coupes et leur rendement maximum.

On a construit :

11,112 km de chaussée : coût 132.651 fr. = 11,94 par m
250 m de digues : » 11.779 fr. = 47 par m

Ces constructions s'appliquent aux inventaires passés et futurs. Il ne serait pas équitable de les affecter en totalité aux 14 exercices écoulés. La charge comporte 10,55 fr. au m³ exploité, alors que toutes autres défenses réunies ne sont que de 8,20 fr. Pour ne pas charger la valeur foncière dans une estimation éventuelle en fonds et superficie, nous décidons un amortissement échelonné sur cinq périodes au maximum, soit sur 35 ans. Nous affecterons 5 fr. par m³ aux exploitations antérieures, compte tenu des plus-values que le réseau assure à tous nos produits dans le temps.

La dépense à l'unité devient ainsi 13,20 fr. et le rendement net au m³ : 37,45 — 13,20 = 24,25 fr.

Un beau denier, si l'on considère la qualité et la nature des assortiments ayant participé à la coupe. La composition centésimale, s'améliorant en faveur des moyens et des gros, la rentabilité des exploitations futures en est affermie. Les inventaires prendront plus de valeur et partant toute la série aménagée. Quelle merveilleuse fabrique que la forêt ! disions-nous en 1923.

Le plateau suisse bien peuplé, intensivement exploité, ne saurait s'accommoder d'une gestion forestière défaillante, alors que les ateliers et les usines travaillent à plein rendement pour soutenir la lutte. Faisons donc l'effort que ces résultats appellent :

Luttons avec l'industriel et l'artisan.

Fribourg, le 1^{er} août 1930.

J. Darbellay.

La répartition du bois sur pied.

Jugement rendu par le Tribunal fédéral, le 2 octobre 1929.

Le 2 octobre 1929, le Tribunal fédéral a rendu un jugement concernant la répartition du bois et son façonnage par les ayants-droit; cet arrêt a pour la sylviculture un intérêt général, car on y voit l'article 10 de l'ordonnance pour l'exécution de la loi fédérale sur les forêts appliqué non seulement à des opérations culturales, mais aussi à la responsabilité des communes vis-à-vis de leurs ressortissants.

Il s'agit de la bourgeoisie de *Kippel*, dans le Lötschental, qui, comme la plupart des communes valaisannes, distribue chaque année une certaine quantité de bois à ses bourgeois. Ses forêts, qui ont 150 ha de sol productif et une possibilité de 300 m³, sont pour la plus grande partie situées sur la rive gauche de la Lonza, au versant nord-ouest de la chaîne du Bietschhorn. Des couloirs d'avalanches et des ravines traversent les peuplements et rendent l'exploitation aussi dangereuse que difficile.

Le bois de feu a été jusqu'ici abattu et façonné par les 58 ayants-droit travaillant en commun, sous la direction du garde forestier, et transporté dans les mêmes conditions jusque vers la scierie du village,